

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 16 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 du mois de mai à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 7 mai 2024.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, adjoints, Stéphane AUZERAL, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Anne-Laure JEAN-BAPTISTE, Jean-Baptiste GRANGE.

**ABSENTS EXCUSES**

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT  
Jean-Laurent PEREZ procuration à Jean-Pierre BUERBA  
Raphael BENOIT  
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean-Pierre BUERBA est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **11 avril 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **11 avril 2024** est approuvé à l'unanimité.

**ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT (42-2024)**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°12-2024 du 19 février 2024 le conseil municipal avait décidé de lancer la consultation en procédure adaptée pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement dans le quartier St Jean, le quai de la Neste et le Centre Oxygers.

L'estimation des travaux établie par Prima Ingénierie était la suivante :

	<b><i>ESTIMATION PRO</i></b>
<b>Lot n°1 : Extension du réseau d'assainissement des eaux usées dans le centre du village d'Arreau</b>	
Tranche Ferme : Impasse Saint-Jean	104 000,00 €
Tranche Optionnelle n°1 : Quai de la Neste	62 000,00 €
<b>Total Lot n°1</b>	<b>166 000,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 22/05/2024

Publié le

ID : 065-216500314-20240516-42\_2024-DE

<b>Lot n°2 : Raccordement des eaux usées du centre de vacances OXYGERS sur le réseau communal</b>	
<b>Tranche Ferme: Raccordement des eaux usées</b>	<b>127 000,00 €</b>
<i>PSE-1 : Mise en place d'un dégrilleur automatique</i>	<i>38 900,00 €</i>
<i>PSE-2 : Création d'un chemin d'accès pour faciliter l'exploitation</i>	<i>8 900,00 €</i>
<b>Total lot n°2 (y compris PSE)</b>	<b>174 800,00 €</b>

<b>MONTANT GLOBAL HT - HORS PSE</b>	<b>293 000,00 €</b>
-------------------------------------	---------------------

Les crédits ont été prévus au budget 2024.

L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 27 février 2024 dans la Dépêche et sur le profil acheteur de la commune.

La commission d'appel d'offre du 03/05/2024 a examiné l'analyse des plis faite par le bureau d'études Prima Ingenierie selon les critères d'attribution indiqués dans le règlement de consultation, 40% pour le prix et 60% pour la valeur technique. Il est rappelé que les variantes étaient autorisées. Il est proposé de retenir l'entreprise ayant obtenu la meilleure note.

		<b>BAYOL / ACCHINI</b>
<b>Lot n°1 : Extension du réseau d'assainissement des eaux usées dans le centre du village d'Arreau</b>		
Tranche Ferme : Impasse Saint-Jean		116 412,00 €
Tranche Optionnelle n°1 : Quai de la Neste		52 254,00 €
<b>Total Lot n°1</b>		<b>168 666,00 €</b>

<b>Lot n°2 : Raccordement des eaux usées du centre de vacances OXYGERS sur le réseau communal</b>	
<b>Tranche Ferme: Raccordement des eaux usées</b>	<b>126 791,00 €</b>
<i>PSE-1 : Mise en place d'un dégrilleur automatique</i>	<i>29 730,00 €</i>
<i>PSE-2 : Création d'un chemin d'accès pour faciliter l'exploitation</i>	<i>7 700,00 €</i>
<b>Total lot n°2 (y compris PSE)</b>	<b>164 221,00 €</b>

<b>MONTANT GLOBAL HT - HORS PSE</b>	<b>295 457,00 €</b>
-------------------------------------	---------------------

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'attribuer le Lot n°1 correspondant à l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées dans l'impasse St Jean et le Quai de la Neste (tranche ferme et optionnelle) au groupement SNAA ACCHINI / BAYOL pour un montant de 168 666€ HT,
- D'attribuer le Lot n°2 correspondant à la tranche ferme du raccordement des eaux usées du centre de vacances OXYGERS sur le réseau communal au groupement SNAA ACCHINI / BAYOL pour un montant de 126 791€ HT et la PSE-1 (mise en place d'un

dégrilleur automatique) pour un montant de 29 730€ HT et la  
chemin d'accès pour faciliter l'exploitation) pour un montant de 7 700€ HT,

L'attribution des travaux concernant le centre OXYGERS est conditionnée :

- pour la tranche ferme : à la prise en charge par le Département du Gers du montant des travaux diminués de la TVA et des subventions obtenues,
- pour la PSE-1 et PSE-2 : au choix des PSE et à la prise en charge par le Département du Gers du montant des travaux diminués de la TVA et des subventions obtenues,

➤ D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et toutes pièces afférentes au dossier.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau